Mode d’emploi du programme d’études

1. ## Objectifs

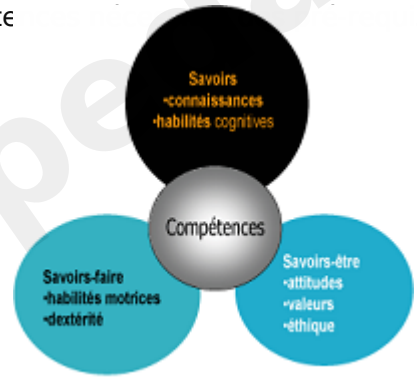
 - Connaître le rôle des personnels pédagogiques et les gestionnaires pour l'emploi d'un programme d'étude
 - Être capable d'utiliser un programme d’études

2. ## Les formateurs, les conseillers d'apprentissage doivent

 - Avoir une vue globale du programme d’études.
 - Comprendre la fiche programme dont ils ont la responsabilité.
 - Présenter les objectifs et standards aux stagiaires au début de formation de chacune des compétences.
 - Élaborer le Plan de cours.
 - Élaborer des Plans de leçon.
 - Apporter des propositions de modifications si nécessaire.

3. ## Les gestionnaires doivent :

- Le principe de l’APC et de permettre de recouper les programmes d’une formation entre eux : certaines compéte s qui seront dispensés dans d’autres matières connexes.



- La réalisation des tableaux de bord des acquisitions ainsi que les réunions pédagogiques permettent une harmonisation des acquisitions ainsi qu’une bonne information des professeurs sur les thèmes et méthodes abordées dans les autres disciplines.
- Le tableau de bord réalisé d’après les objectifs arrêtés par les professeurs donne une progression calendaire claire. Celle-ci étant sujet à modification (ajout d’heures, …) argumentée si les étudiants n’acquirent par les compétences visées dans le laps de temps impartit initialement.

apcpedagogie.com

- **Le gestionnaire doit:**
 - Comprendre le P.É.
 - Distribuer le programme d’études aux formateurs.
 - Contrôler l’adéquation des Plans de cours avec le P.É.
 - S’assurer de la compétence des formateurs.
 - Proposer une séquence (logigramme) de présentation des compétences aux stagiaires. (voir: le Guide d’organisation matérielle et pédagogique).
 - Compiler les propositions de modifications apportées par les formateurs et les employeurs.

Cours APC

Source : https://apcpedagogie.com/mode-demploi-du-programme-detudes · téléchargé le 07/11/2026 · © APC Pédagogie · apcpedagogie.com

apcpedagogie.com